

Mettre à disposition des terres agricoles intercommunales pour développer l'agriculture biologique

Douais Agglo aménage l'Ecoquartier du Raquet (communes de Douai et Sin-le-Noble). En 2017, elle y crée une Zone Test afin d'accueillir 3 exploitants sur 12 hectares (ha) de terres agricoles, pour se tester en grandes cultures à l'Agriculture Biologique (AB), et ce grâce à l'appui technique et d'animation de Bio en Hauts-de-France (BHF) et de la Chambre d'Agriculture (CA) Nord Pas de Calais (NPDC).

situation



contexte

En 2014, Douais Agglo mène une large concertation territoriale sur le thème de l'AB, avec l'aide d'un bureau d'étude, basée sur la méthode du dialogue territorial. Un forum-ouvert réuni plus de 90 participants. Douais Agglo souhaite porter une politique volontariste de développement de l'AB, intitulée BIOCAD, avec une grande variété d'acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et du développement territorial. Sur les communes de Douai et Sin le Noble, Douais Agglo aménage l'écoquartier du Raquet, qui allie développement durable et bien-être des habitants. Ce site étant situé dans une aire d'alimentation de captage d'eau potable, la collectivité locale souhaite protéger la zone, notamment par le développement de l'AB, dans le cadre du plan BIOCAD. Cette zone comprend plusieurs parcelles agricoles qui ont vocation à être urbanisées à l'avenir.

étapes clés

- 2014**
Forum ouvert sur l'agriculture biologique
- 2016**
Construction du projet de zone test en collectif
- 2017**
Appel à projet et sélection des candidats
- 2018 (janvier)**
Lancement du processus de conversion
- 2018 (octobre)**
Création de la CUMA ORGATERRE
- 2020**
Lancement des cultures en AB



impulsion et démarche

Création d'une Zone Test à l'AB en grandes cultures sur près de 10 ans

En 2016, elle récupère 12 ha de ces parcelles à des agriculteurs conventionnels en baux précaires, qui ne sont pas intéressés par l'AB. Douais Agglo lance un appel à candidature à l'ensemble des 200 agriculteurs du territoire pour identifier ceux qui seraient intéressés par l'agriculture biologique. Elle leur propose de se tester sur ces 3 parcelles de 4 ha chacune et de préciser leur projet de conversion et de commercialisation en AB. Huit agriculteurs répondent à l'appel et trois sont retenus.

Il s'agit de deux agriculteurs en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) en polyculture et élevage de bovins viande, et deux double-actifs en pré-installation liés à des fermes en grandes cultures conventionnelles. Ils bénéficient d'un accompagnement collectif et technique de BHF et de la CA.

facteurs de réussite

La volonté d'un élu local de convaincre ses homologues de la nécessité de repenser l'agriculture périurbaine au regard des nouveaux enjeux qu'ils soient agricoles, alimentaires, sociétaux.

L'accompagnement de BHF, de la CA et de l'ensemble des acteurs agricoles impliqués dans les projets BIOCAD de Douaisis Agglo dans l'animation, le suivi et le conseil auprès des agriculteurs.

La motivation des agriculteurs retenus et l'organisation de réunions entre eux ainsi qu'avec le Jardin de Cocagne voisin.

L'importance du dialogue entre les acteurs et de la co-construction tout au long du projet.

difficultés

Les contraintes administratives (installation, PAC...) qui peuvent retarder l'engagement des parcelles et la mise en route des cultures.

La création d'un collectif qui demande une bonne animation, et du temps, pour maintenir une dynamique de groupe, en veillant à proposer des réunions régulières et des points en parcelle pour les agriculteurs.

L'état des parcelles : partir sur de bonnes bases (fertilité du sol et salissement) et assurer un suivi et une rigueur de désherbage compte tenu de leur enrichissement.

perspectives

La zone test du Raquet ayant vocation à être urbanisée dans les prochaines années, Douaisis Agglo cherche aujourd'hui à renouveler ce portage foncier en faveur du monde agricole et donner l'opportunité à d'autres agriculteurs de se tester en grandes cultures en AB. Elle étudie la mise à disposition d'autres terres agricoles en propriété publiques.

Voir plus loin

<https://youtu.be/qRgW-cbadQM>

Un dispositif contractuel adapté et une animation territoriale

La mise à disposition de ces parcelles se fait via un contrat de prêt à usage (ou « Comodat ») annuel renouvelable tacitement qui mentionne les engagements de Douaisis Agglo et du producteur, notamment de recourir à l'AB, et les conditions d'utilisation du site. Cela nécessite la certification AB des terrains, à la charge des agriculteurs retenus.

Des rencontres sont organisées chez les producteurs et sur le site pour créer de l'interconnaissance entre les agriculteurs et les deux structures accompagnantes (BHF et la CA). Une à deux réunions par an sont ensuite organisées pour faire le point sur les projets.

Une expérience induisant un changement de pratiques agricoles

Les parcelles sont d'abord implantées en luzerne pendant 2 ans pour les nettoyer, les structurer (racines), et apporter de l'azote aux cultures suivantes : les fourrages pour les bovins du GAEC. Pour tester les pratiques AB plus rapidement, notamment le désherbage mécanique sur céréales, un des producteurs se porte sur des cultures annuelles dès la 2ème année : triticales, puis maïs et escourgeon pour la campagne 2020.

Ces 2 années de remise à niveau des parcelles permettent aux deux agriculteurs cultivant de la luzerne de s'organiser pour acquérir du matériel en commun. Ils créent avec d'autres producteurs conventionnels une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) mixte en 2018.

En 2020, les agriculteurs, testent des cultures innovantes ou peu produites en AB en région pour diversifier leur assolement. Le lieu devient une zone d'expérimentation en partenariat avec l'institut technique Terres Inovia. En 2019, la luzerne avait été détruite pour une expérimentation sur le colza AB. Plusieurs modalités sont testées mais l'expérimentation n'est pas poursuivie. Les agriculteurs choisissent alors de tester des cultures innovantes pour la région : tournesol, pois chiche et soja sur 8 ha. Cet essai, mené en partenariat la CA, BHF et Terres Inovia vise à tester différentes variétés, techniques d'implantation et stratégies de désherbage.

résultats

Le test grandeur nature sur 12 ha de foncier public des pratiques et techniques de l'agriculture biologique en grandes cultures pour 3 exploitations.

Une certification AB de 12 ha sur une zone à enjeu Eau Potable (source Agence de l'Eau Artois Picardie).

La création d'une CUMA.

L'expérimentation de cultures peu répandues en région Haut de France.

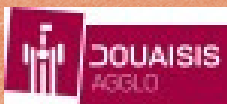
Un effet levier d'environ 300 ha convertis à l'AB sur les exploitations des 3 agriculteurs qui ont pu se tester.



"Nous sommes trois fermes à nous partager ces 12 ha que nous menons en bio. Deux fermes étaient, au début de ce projet, exclusivement en agriculture conventionnelle. "... " Pour nous ces parcelles nous permettent de rallonger notre rotation bio sur la ferme familiale en expérimentant de nouvelles cultures, rares en région, surtout en bio (tournesol, pois chiche, soja), une fois passé les deux années de luzerne. " ... " Cette zone test du Raquet est une bonne opportunité : le risque économique est très faible puisque nous n'engageons que des frais de semences et de travail du sol. En cas d'échec d'une culture en bio, l'impact économique est minime. C'est l'occasion pour nos exploitations de se tester en cultures bio ou de mener des tests culturaux en bio que nous n'aurions pas fait sinon, ou pas à cette échelle. Et nous bénéficions de l'accompagnement et du suivi technique de Bio en Hauts-de-France et de la Chambre d'Agriculture, partenaires du projet bio territorial de Douaisis Agglo."

Michel Delille, agriculteur sur la zone test

PARTENAIRES



CONTACT

Margaux Delebecque
Douaisis Agglo

mdelebecque@douaisis-agglo.com